

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-11-23

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 23 novembre 2010 à 18 h 30, sous la présidence du maire Joël Arseneau, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Joël Arseneau, maire  
M. Nicolas Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Jean-Jules Boudreau, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M<sup>me</sup> Marie Landry, conseillère du village de L'Étang-du-Nord  
M. Jonathan Lapierre, conseiller du village de Grande-Entrée  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert

M. Jean-Yves Lebreux, greffier  
M. Jeannot Gagnon, directeur général adjoint

Sont aussi présents :

Deux personnes assistent également à la séance.

**R1011-307**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 18 h 30 par le maire Joël Arseneau.

**R1011-308**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Jonathan Lapierre, appuyée par Jean-Jules Boudreau, il est résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour suivant, tel que présenté à l'avis de convocation transmis par le greffier en date du 19 novembre dernier.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Travaux publics
    - 3.1.1 Attribution de contrat – Appareils respiratoires autonomes
    - 3.1.2 Attribution de contrat – Achat d'un véhicule de service
    - 3.1.3 Attribution de contrat – Installation de luminaires au Centre civique de Cap-aux-Meules
  - 3.2 Développement du milieu et aménagement du territoire
    - 3.2.1 Attribution de contrat – Analyse de solutions en érosion côtière dans la baie de Plaisance
  - 3.3 Réglementation municipale
    - 3.3.1 Avis de motion – Règlement sur l'établissement d'une cour municipale locale à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
4. Affaires diverses

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-11-23

5. Période de questions

6. Clôture de la séance

### **SERVICES MUNICIPAUX**

#### **TRAVAUX PUBLICS**

##### **R1011-309      Attribution de contrat – Appareils respiratoires autonomes (AO-78)**

Sujet reporté.

##### **R1011-310      Attribution de contrat – Achat d'un véhicule de service (AO-90)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres n° 90 relatif à l'achat d'un véhicule de service;

CONSIDÉRANT QU' une seule soumission a été reçue, soit celle de Madeleine Automobiles enr. au prix de 30 194,06 \$;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,  
appuyée par Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil approuve la soumission de Madeleine Automobiles enr., au prix de 30 194,06 \$, et autorise le responsable de l'approvisionnement, Paul Doucet, à effectuer l'achat de ce véhicule et à signer tout document à cet effet.

##### **R1011-311      Attribution de contrat – Installation de luminaires au Centre civique de Cap-aux-Meules (AO-91)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres n° 91 relatif à la fourniture et l'installation de luminaires au Centre civique de Cap-aux-Meules;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues, soit celles de :

- Les Installations électriques Langford inc. au prix de 8 465,63 \$
- Électr'Îles inc. au prix de 6 280,36 \$

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Jules Boudreau,  
appuyée par Marie Landry,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil approuve la soumission de l'entreprise Électr'Îles inc., au prix de 6 280,36 \$, et autorise le responsable de l'approvisionnement, Paul Doucet, à procéder à l'exécution de ce contrat et à signer tout document à cet effet.

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-11-23

### **DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**R1011-312**

#### **Attribution de contrat – Analyse de solutions en érosion côtière dans la baie de Plaisance (AO-83)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé, le 27 septembre dernier, à un appel d’offres visant l’analyse de solutions en érosion côtière dans la baie de Plaisance;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu quatre propositions, soit les suivantes :

- Consortium BPR-Infrastructure/Océanide
- Roche ltée, en collaboration avec LaSalle et Consultants Ropars inc.
- Dessau
- Consultants S.M. inc.

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a effectué, le 15 novembre dernier, l’analyse de ces propositions sur la base de leur évaluation qualitative ainsi que du prix et a remis son rapport d’évaluation des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE selon le pointage final, l’offre de Roche ltée se classe première tant au plan de l’évaluation de la qualité qu’au plan du prix;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Marie Landry,  
appuyée par Jonathan Lapierre,  
il est résolu à l’unanimité

que le conseil retienne l’offre de Roche ltée, au prix de 126 984,38 \$, et autorise le directeur de l’aménagement du territoire et du développement du milieu, Jeannot Gagnon, à procéder à la signature d’un contrat avec cette société.

La contribution municipale à ce projet de 75 000 \$ est prévue au budget 2010 et sera puisée à même le surplus du fonds général.

### **RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

**R1011-313**

#### **Avis de motion – Règlement sur l’établissement d’une cour municipale locale à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine**

Le conseiller Nicolas Arseneau donne avis de motion préalable à l’adoption d’un règlement sur l’établissement d’une cour municipale locale à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

**N1011-314**

### **AFFAIRES DIVERSES**

Aucun nouveau point n’est porté aux affaires diverses.

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-11-23

**N1011-315**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

**R1011-316**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Jean-Jules Boudreau, appuyée par Germain Leblanc, il est unanimement résolu de lever la séance à 18 h 36.

---

Joël Arseneau, maire

---

Jean-Yves Lebreux, greffier